



Plan Annuel de Travail 2013

« PROJET D'APPUI A LA PRESERVATION ET AU DEVELOPPEMENT DES FORETS GALERIES ET PRODUCTION DE CARTOGRAPHIE DE BASE NUMERIQUE »

Entre

Le Gouvernement de la République du Bénin

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

Effet(s) UNDAF : D'ici 2017, les populations des milieux défavorisés, notamment les jeunes et les femmes, bénéficient d'opportunités accrues d'emplois et d'activités génératrices de revenus ainsi que d'une meilleure sécurité alimentaire.

Effet escompté du CPAP : Les capacités des communautés locales sont développées en vue de la préservation de l'environnement et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Résultat (s) escompté (s) : Des stratégies et des techniques d'adaptation aux impacts des changements climatiques, sur les ressources en eau des zones arides et des régions humides sont élaborées et mises en œuvre

Produit (s) du projet escompté (s):

1. L'intensité des inondations dans les communes du bassin du fleuve Ouémé est limitée
2. La dégradation et l'empiétement des forêts galeries de l'Ouémé prennent fin
3. Des modèles d'utilisation durable autour des forêts galeries sont mis en œuvre en guise de démonstration de façon durable
4. Des données SIG et de nouvelles cartes topographiques couvrant l'ensemble du territoire béninois sont réalisées et permettent d'informer les décideurs politiques
5. Les capacités de l'IGN et des structures productrices de cartes sont renforcées pour l'utilisation et la gestion des outils SIG

Agence d'Exécution : Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU)

Partenaires de Mise en Œuvre : Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) et de l'Institut Géographique National (IGN)

Description sommaire

Le projet « Appui à la préservation et au développement des forêts galeries et production de cartographie de base numérique » est articulé autour de deux objectifs :

La réduction des causes et effets des inondations par la promotion de la conservation et de l'utilisation durable des forêts galeries de la basse vallée du fleuve Ouémé;

La fourniture d'une cartographie numérique de base actualisée, pour l'ensemble du Bénin.

Le Projet vise à contribuer à l'atteinte de l'effet UNDAF « les populations des milieux défavorisés, notamment les jeunes et les femmes, bénéficient d'opportunités accrues d'emplois et d'activités génératrices de revenus ainsi que d'une meilleure sécurité alimentaire » avec la mise en opération de nouveaux systèmes d'utilisation locale non destructive du patrimoine forestier du pays, notamment les forêts galeries.

L'effet escompté est que les capacités des communautés locales (Communes) sont développées en vue de la préservation de l'environnement et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques, ce qui contribuera à la lutte contre les inondations, dont les impacts sont de plus en plus graves dans le présent contexte de changements climatique. Sa couverture territoriale inclura 13 Communes de la basse vallée de l'Ouémé, soit environ 995 982 habitants.

Le projet vise également à mettre en opération une infrastructure géographique de base pour faciliter l'accès de tout utilisateur à l'information cartographique actualisée et numérisée. Ce volet du projet complètera notamment les données acquises au travers du programme d'accès au foncier du Millenium Challenge Account (MCA) pour le Bénin. Plus globalement, l'ensemble de ces infrastructures géographiques permettra d'optimiser la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté du Bénin en le dotant d'une base fiable et récente, nécessaire à une prise de décision éclairée dans tout projet d'aménagement du territoire et de développement du pays.

Tout en s'inscrivant dans les domaines prioritaires de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC), ce projet soutient le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) du Bénin, le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN) et enfin le Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE).

Le Projet sera exécution en Gestion conjointe via la signature d'une convention de contribution avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur la base de l'Article 53d du Règlement financier. Le choix de cette modalité est conforme aux principes d'efficacité de l'aide, et permettra l'intervention dans un secteur hors concentration du PIN, tout en renforçant les activités du partenaire le plus actif et qui est le chef de file des partenaires au développement du Bénin pour le secteur environnement. De plus, cette modalité permettra d'optimiser la gestion dudit volet avec le projet PNUD « Incorporation des forêts sacrées dans le système d'aires protégées au Bénin », financé par de Fonds pour l'Environnement mondial (FEM). Le PNUD est couvert par un accord cadre conclu entre la Commission européenne et les Nations Unies (29 avril 2003). Un appel d'offres international sera lancé par le PNUD pour le marché de fourniture « Acquisition d'imagerie et production de cartes ».

La principale Agence de réalisation est le Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) en tant que structure de tutelle du projet et la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) et de l'Institut Géographique National (IGN) sont les responsables de la mise en œuvre du projet.

La phase pilote du projet est financé par la Délégation de l'Union Européenne (DUE), le PNUD, pour un montant en espèces estimé à 10, 873 millions de dollars US soient 8,3 millions d'Euros pour cinq ans. Le projet est géré selon les procédures NEX.

Durée du programme: 2013-2018

Domaine de résultats stratégiques (Plan stratégique):
L'adaptation aux changements climatiques est promue ;
l'environnement et l'énergie sont efficacement intégré.

Atlas Award ID: 00071263

ATLAS Project ID : 00084846

Date de début: 01/01/2013

Date de fin: 31/12/2018

Date de réunion du PAC: 13/03/2012

Arrangements de gestion: NEX

Budget global: 10 873 000 dollars US (8 300,000 Euros)

Dépenses 2012: 0 USD

Budget PTA 2013: 1 915 285 dollars US

Ressources totales requises: 1 915 285 dollars US

Ressources totales allouées: 1 915 285 dollars US

Régulier: (TRAC) : 50 000 dollars US

Autres:

- Donateur(UE) 1 865 285 dollars US
(1.450 000 Euros)

Approuvé par (Gouvernement): COL Théophile KAKPO

Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles

Signature



Approuvé par (PNUD)

Mme Nardos BEKELE - THOMAS

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
et Représentant Résident du PNUD

Signature

Date

08 FEV 2013



1. PLAN ANNUEL DE TRAVAIL

• ANNEE 2013

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
PRODUIT 1.1: Intensité des inondations dans les communes du bassin du fleuve Ouémé est limitée (ACTIVITY 2)	Résultats d'activités 1.1. Un système d'alerte précoce et d'information sur l'inondation à l'échelle de la basse vallée du fleuve Ouémé fonctionnel est établi ou renforcé et utilisé										
Indicateurs 1. Nombre de communes de la zone cible qui disposent d'un système d'alerte précoce fonctionnel	Action 1.1.1 Organiser un atelier de concertation sur la vulnérabilité des communes aux inondations		x			Equipe de projet	MEHU (DGFRN, DGE), MISR, MDGLAAT, MAEP.	11 100		11 100	
2. Nombre de communes du projet ayant révisé leurs PDC afin d'y intégrer le risque inondation	Action 1.1.2 Réaliser une étude d'identification des indicateurs de suivi de la vulnérabilité de chaque commune aux inondations	X	x			Equipe de projet		17 650		17 650	
3. Nombre de dégâts matériels et humains causés par les inondations a diminué de moitié par rapport à la moyenne sur les cinq dernières années avant le projet	Action 1.1.3 Elaborer la stratégie d'alerte et d'information sur les inondations dans les communes d'intervention Action 1.1.4 Appuyer la mise en place du dispositif institutionnel de gestion, de suivi et d'alerte des risques et catastrophes climatique dans les communes		x	X		Equipe de projet	MEHU (DGFRN, DGE, DPP), MISR, MDGLAAT, MAEP, CENATEL Commune	17 650		17 650	
			x	X		Equipe de projet		11 100		11 100	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associés.	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Action 1.1.5: Elaborer la carte de vulnérabilité des populations à l'inondation dans les communes	x	x	x		Equipe de projet	DGFRN, IGN, CENATEL, Consultant	29 895		29 895	
	Action 1.1.6: Equiper les communes d'un dispositif technologique nécessaire pour la gestion, le suivi et l'alerte des inondations.			x	x	Equipe de projet	DGFRN, IGN, CENATEL, Prestataire	24 200		24 200	
Données de base	Total Résultat d'activité 1.1							111 595	-	111 595	
1. Aucune commune ne dispose d'un système d'alerte précoce fonctionnel	Résultat d'activité 1.2 Les politiques des communes de la zone de couverture intègrent les problématiques de l'environnement et des changements climatiques dans leur plan de développement et dans leurs budgets										
2. Aucune commune du projet n'a révisé son PDC en intégrant le risque inondation											
3. A définir au démarrage du projet											
Cibles 2013	Action 1.2.1: Accompagner les actions de plaidoyer pour la prise en compte de la vulnérabilité locale dans la planification pour le changement de comportement des populations et autorités communales.		x	x		Equipe de projet	DGFRN, DGE, MDGLAAT, Commune	6 550		6 550	
5 communes de la zone cible qui disposent d'un système d'alerte précoce fonctionnel											
2. 05 communes du projet ayant révisé leurs PDC afin d'y intégrer le risque inondation											

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires Impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
3. un dispositif organisationnel de prévention et de gestion de l'inondation mis en place par commune	Action 1.2.2. Accompagner les mairies de la zone d'intervention dans le verdissement de leur PDC et PAI		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, DGE, DPP, MDGLAAT, Commune	26 200		26 200	
	Total Résultat d'activité 1.2.							32 750	-	32 750	
Effet (s) escompté (s) du CPAP : Les capacités des communautés locales sont développées en vue de la préservation de l'environnement et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques.	Résultat d'activité 1.3: Des actions d'adaptation contre les effets des inondations sont mises en œuvre dans des communautés ciblées										
	Action 1.3.1. Accompagner dans chaque commune des actions de diversification des sources de revenu et d'aménagement agricole adapté aux réalités climatiques locales		x	x	x	Equipe de projet		26 200		26 200	
	Action 1.3.2. Etablir une liste des essences de reboisement selon les facteurs écologiques des milieux (espèces résistantes aux inondations)		x			Equipe de projet	CERF, Communes ; UAC,	13 100		13 100	
	Total Résultat d'activité 1.3							39 300	-	39 300	
	TOTAL ACTIVITE 1							183 645		183 645	
	GMS							12 855		12 855	
	TOTAL PRODUIT 1 (OUTCOME1 PRODOC)							196 500	-	196 500	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
<p>PRODUIT 2 : La dégradation et l'empiétement des forêts galeries de la basse vallée du fleuve Ouémé prennent fin (ACTIVITY 3)</p> <p>Indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de forêts galeries intégrées dans le système des Aires protégées du Bénin 2. un cadre réglementaire et institutionnel disponible 3. instances de gestion des forêts galeries sont mises en place et fonctionnelles 4. Nombre d'accords de partenariats signés 	<p>Résultat d'activité 2.1 : Une politique et un cadre juridique favorables à l'expansion des Aires Protégées par l'intégration des forêts galeries en tant que zones de conservation communautaires sont élaborés et validés par le gouvernement.</p> <p>Action 2.1.1: Elaborer et faire valider par les acteurs le cadre réglementaire de gestion des forêts galeries au Bénin.</p>										
	<p>Action 2.1.1: Elaborer et faire valider par les acteurs le cadre réglementaire de gestion des forêts galeries au Bénin.</p>	X	X			Equipe de projet	DGFRN, Commune, ONG, VNU	10 223	10 223	10 223	
	<p>Résultat d'activité 2.2 : Les changements institutionnels nécessaires à l'adoption d'une nouvelle structure de gestion des forêts galeries sont analysés et effectués au niveau national et local avec la participation des autorités communales</p> <p>Action 2.2.1: Elaborer le cadre institutionnel de gestion communautaire des forêts</p>										
<p>Données de base</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune forêt galerie intégrée dans le système des Aires protégées du Bénin 2. aucun cadre 						Equipe de projet	DGFRN, Prestataire de services,	19 650	19 650	19 650	
	<p>Total Résultat d'activité 2.1</p>							23 323	23 323	23 323	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
réglementaire et institutionnel disponible Pas d'instance de gestion des forêts galeries sont mise en place et fonctionnelle 4. Nombre d'accords de partenariats signés	galeries						Commune				
	Action 2.2: Renforcer les capacités technique et organisationnelle des agents forestiers de la DGFRN impliqués sur la gestion durable et communautaire des forêts galeries			x	x			13 100	13 100	13 100	
	Action 2.3 : Organiser un atelier de démarrage du projet	x				Equipe de projet	DGFRN, consultant Commune, VNU	26 200	26 200	26 200	
	Total Résultat d'activité 2.2							58 950	-	58 950	
	Résultat d'activité 2.3: Les institutions locales en charge de la gestion des forêts galeries sont créées et maintenues de façon durable										
Cibles 2013 13 forêts galeries sont intégrées dans le système des Aires protégées du Bénin 2. un cadre réglementaire et institutionnel disponible 3. 13 instances locale de gestion des forêts galeries	Action 2.3.1: mettre en place et maintenir durablement les structures locales de gestion des forêts galeries		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN Consultant, CERF, UAC, UP	13 100	0	13 100	
	Action 2.3.2: Mettre en place et maintenir durablement les structures communales et inter communales de gestion des forêts galeries		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, ONG commune,	13 100	0	13 100	
	Total Résultat d'activité 2.3							26 200	-	26 200	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
sont mises en place et fonctionnelles 4. Au moins deux accords de partenariats signés	Résultat d'activité 2.4: Des accords de partenariats en vue d'une gestion durable des forêts galeries sont signés entre les autorités communales										
	Action 2.4.1: Réaliser les études sur le potentiel en diversité biologique des forêts galeries	x	x			Equipe de projet	DGFRN, CTE, consultant	26 200		26 200	
Effet escompté du CPAP: Les capacités des communautés locales sont développées en vue de la préservation de l'environnement et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques.	Total Résultat d'activité 2.4:							26 200	-	26 200	
	TOTAL ACTIVITE 2							134 673		134 673	
	GMS							9 427		9 427	
	TOTAL PRODUIT 2 (OUTCOME 2 PRODOC)							144 100	-	144 100	
PRODUIT 3: Des modèles d'utilisation durable autour des forêts galeries sont mis en œuvre (ACTIVITY 1)	Résultat d'activité 3.1: Les forêts galeries, leurs zones tampons et leurs couloirs de connectivité sont délimités et les plans de gestion durable correspondants élaborés et mis en œuvre										





Données de base Indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires Impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
Indicateurs 1. Nombre de plans de gestion élaborés de manière participative disponibles auprès des Communes 2. Superficie de forêts galeries aménagées Nombre d'initiatives appuyées qui ont permis une gestion forestière durable Nombre des initiatives des Femmes accompagnées pour l'utilisation durable des ressources forestières	Action 3.1.1: Réaliser les cartes d'occupation des forêts galerie retenues avec les zones-tampons et les couloirs de connectivité pour l'élaboration de plan de gestion		x			Equipe de projet	DGFRN, CENATEL, consultants, commune	26 200	26 200		
	Action 3.1.2: Elaborer les plans de d'aménagement et de gestion des Forêts galerie retenues avec les zones- tampons et les couloirs de connectivité		x		X	Equipe de projet	DGFRN, CENATEL, consultants, commune	39 300	39 300		
	Total Résultat d'activités 3.1							65 500	-	65 500	
	Résultat d'activité 3.2: Un système de suivi de la Biodiversité est développé et les données contribuent à "l'Archivage des Connaissances sur les Forêts galeries"										
Données de base 1. Pas de plans de gestion élaborés de manière participative disponibles auprès des Communes 2. Pas de forêts galeries aménagées 3. Aucune initiative appuyée 4. Aucune initiative des Femmes accompagnées	Action 3.2.1: Elaborer et mettre en œuvre un système de suivi-évaluation de la diversité biologique des forêts galeries	X	X			Equipe de projet	FSA/ JUAC, consultants, DGFRN commune	13 100	13 100		
	Action 3.2.2: Elaborer et mettre en œuvre un système d'Alerte et de Maîtrise des Feux de Brousse (SAMF) autour et dans les forêts galeries	X	X			Equipe de projet	FSA/ JUAC, DGFRN, CENATEL commune	13 100	13 100		

Données de base Indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Total Résultat d'activité 3.2							25 200	-	25 200	
Cibles 2013 1. Au moins 05 plans de gestion élaborés et validés par les conseils communaux	Résultat d'activité 3.3: Des régimes de gestion durable des forêts galeries, des zones tampons et des couloirs de connectivité sont définis en partenariat avec les institutions de recherche et à travers des processus de planification participative										
2. Au moins 50 ha de forêt galeries aménagés 3. Un micro projet de gestion durable accompagné par communauté	Action 3.3.1 Accompagner les familiales pertinentes de recherche sur l'utilisation durable des espèces végétales et animales locales des forêts galeries et leurs zones tampons		X	X	X	Equipe de projet	DGFRN, consultants, commune	19 650		19 650	
4. une initiative est développée au profit des femmes dans chaque commune	Action 3.3.2: réaliser une étude sur la restauration de la ceinture verte le long des berges du fleuve Ouémé.		X	X	X	Equipe de projet	DGFRN, CTE, OUNG, commune	19 650		19 650	
	Total Résultat d'activité 3.3							39 300	-	39 300	
	Résultat d'activités 3.4: Des kits de soutien à la production durable de produits forestiers non ligneux, plantes médicinales et services d'écotourisme sont développés										



Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Action 3.4.1: Réaliser une étude sur la problématique de bois énergie des localités de la basse vallée du fleuve Ouémé		x			Equipe de projet	DGFRN, consultant	13 100		13 100	
	Action 3.4.2: Accompagner la production de plants d'espèces adaptées aux forêts galeries	x	x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, commune	36 680		36 680	
	Action 3.4.3: Réaliser une étude sur le potentiel touristique des forêts galeries retenues		x	x		Equipe de projet	DGFRN, commune	13 100		13 100	
	Action 3.4.4: Promouvoir des technologies innovantes qui réduisent la consommation du bois énergie dans les localités limitrophes des forêts galeries retenues.		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, OUNG, commune	15 000		15 000	
	Total Résultat d'activité 3.4							77 880	-	77 880	
	Résultat d'activités 3.5: Des pépinières villageoises sont mises en place.										
	Action 3.5.1: Identifier les pépiniéristes au niveau de chaque commune d'intervention		x	x	x		DGFRN, CTE, OUNG, commune	2 620		2 620	
	Action 3.5.2: Former et équiper les pépiniéristes en matériel au niveau de chaque commune d'intervention		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, commune	17 030		17 030	
	Total Résultat d'activité 3.5							19 650	-	19 650	

Effet (s) escompté (s) du

CPAP :

Les capacités des communautés locales sont développées en vue de la préservation de l'environnement et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Données de base indicateurs et cibles annuelles associés	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Résultat d'activités 3.6: Des micros projets pilotes d'utilisation durable des forêts galeries sont mis en œuvre										
	Action 3.6.1: Accompagner la promotion de la transformation des produits agricoles par la mise en place de plateformes multifonctionnelles		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, CTE, ONG, commune	127 252		127 252	
	Action 3.6.2 Promouvoir les activités de valorisation des produits forestiers non ligneux, de petit élevage (suaucodes, lapin etc.), de pisciculture, l'apiculture, de l'héliciculture et des champignons.		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, CTE, ANAPRAME, TRAB, commune	39 300		39 300	
	Action 3.6.3 accompagner la création des jardins de plantes médicinales dans les localités riveraines des forêts galeries		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, ANAPRAME, TRAB, commune	13 100		13 100	
	Action 3.6.4 promouvoir des actions d'adaptation au changement climatiques dans les localités riveraines des forêts galeries		x	x	x	Equipe de projet	DGFRN, CTE, OUNG, commune	19 650		19 650	
	Total Résultat d'activité 3.6							199 302	-	199 302	
	TOTAL ACTIVITE 3							427 832		427 832	
	GMS							29 948		29 948	
	TOTAL PRODUIT 3 (OUTCOME 3 PRODOC)							457 780	-	457 780	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
topographiques couvrant l'ensemble du territoire bénois sont réalisées et permettant d'informer les décideurs politiques (ACTIVITY 4)	Résultat d'activités 4.1: La couverture nationale en supports photo- cartographiques de bonne résolution est réalisée										
Indicateurs 1. Nombre de Communes couvert par les supports photo-cartographiques HD 2. La compatibilité technique entre les images MCA et les supports produits par ce projet est assurée, testée et classifiée. 3. La qualité des services de cartographie fournis par l'IGN, le CEANTEL et autres est améliorée Un SIG élaboré est fonctionnel	Action 4.1.1 Finaliser les termes de référence et les spécifications techniques pour l'acquisition des supports photo-cartographiques des communes Action 4.1.2 - Lancer l'appel d'offre international Action 4.1.3 Mettre en place le comité de dépouillement des offres Action 4.1.4 Evaluer les offres des soumissionnaires et retenir un adjudicataire Action 4.1.5 Notifier et signer le contrat de service Action 4.1.6 Acquérir les supports photo- cartographiques images et réaliser les ortho images des communes	X	X	X	X	Equipe du Projet	DGFRN, CTE, CENATEL	6 550	6 550	6 550	
		X	X	X	X	Equipe du Projet	DGFRN, CTE,	655	655	655	
		X	X	X	X	Equipe du Projet	DGFRN, CTE,	0	0	0	
		X	X	X	X	Equipe du Projet	DGFRN, IGN, CENATEL, CTE	1 310	1 310	1 310	
		X	X	X	X	Equipe du Projet	PNUD, DGFRN, IGN, CENATEL, CTE	1 310	1 310	1 310	
		X	X	X	X	Equipe du Projet	PNUD, DGFRN, CTE,	606 887	606 887	606 887	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associés.	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Action 4.1.7 Suivre la mise en œuvre du contrat d'acquisition des supports photo-cartographiques		X	X	X	Equipe du Projet	DGFRN, CTE, IGN	13 100		13 100	
	Action 4.1.8: Signer avec l'IGN un protocole d'accord	X	X				DGFRN, CTE, IGN	0	0	0	
	Action 4.1.9 Réaliser le contrôle de qualités des supports photo-cartographiques et la certification des produits		X	X	X	Equipe du Projet	IGN, DGFRN, CTE	39 300		39 300	
	Total Résultat d'activité 4.1							669 112	-	669 112	
	Résultat d'activités 4.2: Un Système d'information Géographique (SIG) est développé à l'IGN										
	Action 4.2.1 Elaborer les Tr pour l'appel d'offre international pour la réalisation du SIG de l'IGN		X	X		Equipe du Projet	DGFRN, IGN	13 100		13 100	
	Action 4.2.2 Lancer l'appel d'offre international		X	X		Equipe du Projet	PNUD, DGFRN, IGN	655		655	
	Action 4.2.3 Evaluer les offres des soumissionnaires et retenir un adjudicataire		X	X	X	Equipe du Projet	PNUD, DGFRN, IGN	1 310		1 310	
	Action 4.2.4 Accompagner la mise en place du SIG		X	X	X	Equipe du Projet	PNUD, DGFRN, IGN	26 200		26 200	
	Total Résultat d'activité 4.2							41 265	-	41 265	
Cibles 2013											
1. un contrat d'acquisition d'images de photographie aérienne signé											
2. 01 disque dur des images et ortho images est disponible											
											3.un

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
document de compatibilité élaboré et mis en œuvre au moins deux carte thématiques de qualité élaborées. 4. le SIG est élaboré	Résultat d'activités 4.3: Des cartes thématiques par photo interprétation sont élaborées										
	Action 4.3.1 Equiper en matériel TIC les services IGN identifiés		X	X		Equipe du Projet	IGN, CENATEL	26 200	0	26 200	
	Action 4.3.2 Réaliser les cartes thématiques prioritaires pour les communes d'intervention		X			Equipe du Projet	IGN, CENATEL	26 200		26 200	
	Action 4.3.3 Assurer la rémunération de l'expert cartographe		X	X		Equipe du Projet	IGN, CENATEL	26 200		26 200	
Effet (s) escompté (s) du CPAP : Les capacités des communautés locales sont développées en vue de la préservation de l'environnement et d'une meilleure adaptation aux changements climatiques.	Total Résultat d'activité 4.3							78 600	-	78 600	
	TOTAL ACTIVITE 4							788 977		788 977	
	GMS							55 228		55 228	
	TOTAL PRODUIT 4 (OUTCOME 4 PRODOC)							844 205	-	844 205	
PRODUIT 5: Les capacités de l'IGN et des structures productrices de cartes sont renforcées pour l'utilisation et la gestion des outils SIG (ACTIVITY 5)	Résultat d'activités 5.1: Les capacités de l'IGN, du CENATEL et des structures universitaires et privées sont renforcées										
	Action 5.1.1 Elaborer un plan de formation de l'IGN et des structures productrices de cartes	X				Equipe du Projet	IGN, CENATEL	11 386		11 386	
	Total Résultat d'activité 5.1							11 386	-	11 386	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Résultat d'activités 5.2: Une stratégie commerciale, de communication et un business plan sont développés et l'IGN est formée à ces approches										
	Action 5.2.1 Elaborer une stratégie de commercialisation et un plan d'affaire	X				Equipe du Projet	IGN, CENATEL	6 550	6 550	6 550	
	Total Résultat d'activité 5.2							6 550	6 550	6 550	
	Résultat d'activités 5.3: Appuyer l'IGN dans la gestion des stations permanentes		X	X	X	Equipe du Projet	IGN, CENATEL				
	Action 5.3.1 Evaluer l'état fonctionnement des stations permanentes		X	X	X	Equipe du Projet	IGN, CENATEL	6 550	6 550	6 550	
	Total Résultat d'activité 5.3							6 550	6 550	6 550	
	TOTAL ACTIVITE 5							24 486	24 486	24 486	
	GMS							1 714	1 714	1 714	
	TOTAL PRODUIT 5 (OUTCOME 5 PRODOC)							26 200	26 200	26 200	
	PPRODUIT 6: Gestion efficace et mécanisme de coordination durable du projet										
	Résultat d'activité 6.1 Les activités du projet sont bien suivies et évaluées à bonne date.										

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
(ACTIVITY 6)											
	Action 6.1.1 Accompagner le fonctionnement des organes institutionnels (Comité de pilotage, comité inter ministériel) et de suivi des activités du projet.	x	x	x		Equipe de projet	DGFRN, CTE,	11 100		11 100	
	Action 6.1.2. Assurer la réalisation des diverses missions du projet	x	x	x		Equipe de projet	DGFRN, PNUD	17 650	0	17 650	
	Action 6.1.3. assurer le salaire et autres émoluments au personnel du projet	x	x			Equipe de projet	DGFRN, PNUD	69 195		69 195	
	Action 6.1.4. assurer le salaire et autres émoluments des volontaires du projet	x	x			Equipe de projet	DGFRN, PNUD	85 700		85 700	
	Action 6.1.5. Acquérir l'équipement TIC du projet (matériels informatiques et autres matériels)	x	x			Equipe de projet	DGFRN, PNUD		20 000	20 000	
	Action 6.1.6. Participer aux forums et ateliers en dehors du Bénin	x	x	x		Equipe de projet	DGFRN, PNUD		10 000	10 000	
	Action 6.1.7 Accueillir les revues trimestrielles	x				Equipe de projet	DGFRN, PNUD		5 000	5 000	
	Action 6.1.8. Acquérir les fournitures de bureau					Equipe de projet	DGFRN, PNUD	0	5 000	5 000	

Données de base indicateurs et cibles annuelles associées	Résultats/Activités/ sous- activités	Agenda				Structure Responsable	Partenaires impliqués	Budget prévu (dollars US)		Coût du Budget (Dollar US)	Description PNUD
		T1	T2	T3	T4			UE	PNUD		
	Action 6.1.9: Préparer et exécuter l'évaluation annuelle des activités du projet				x	Equipe de projet	DGFRN, PNUD	0	10 000	10 000	
	TOTAL RESULTAT 6.1							183 645	50 000	233 645	
	TOTAL ACTIVITE 6							183 645	50 000	233 645	
	GMS							12 855		12 855	
	TOTAL PRODUIT 6							196 500	50 000	246 500	
	TOTAL ACTIVITE UE							1 743 257			
	GMS UE							122 028			
	TOTAL UE							1 865 285			
	TOTAL TRAC								50 000		
	Total global									1 915 285	

BUDGET GLOBAL (UE +PNUD) = 1 865 285 + 50 000 = 1 915 285 dollars US



II - ARRANGEMENT DE GESTION-

1. Modalités de financement

Le coût global de l'ensemble des activités du PIFSAP pour l'année 2013 est estimé à **1 944 850 dollars US**. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus de chaque produit du projet.

Le présent Projet sera financé par les ressources de l'**Union Européenne (UE)** gérées par le PNUD, les ressources régulières du **PNUD**. Ce mécanisme flexible de financement va permettre aux PTF désireux d'accompagner le Projet, d'apporter leur contribution d'une manière conforme à leurs règles et procédures.

2. Modalités de mise en œuvre

Le projet sera exécuté conformément aux procédures et modalités d'exécution nationale. Ces procédures devront, toutefois, s'adapter aux dispositions d'assurance qualité du PNUD.

La durée du Projet est de cinq (05) ans ; elle pourra être prolongée en cas de besoin après négociation entre le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le FEM

Le Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) est le partenaire de réalisation du projet à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) qui assure la mise en œuvre du projet avec l'appui du PNUD.

L'équipe de projet est composée d'un Directeur National du Projet, d'un Coordonnateur, d'un Expert en Suivi Evaluation, d'un Responsable Administratif et financier, d'un Secrétaire et d'un Chauffeur recrutés.

La DGFRN et l'IGN établira des accords de collaboration avec les principales institutions, organisations et individus susceptibles de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet, tel que défini dans le présent document de projet. Ceux-ci peuvent être à l'échelle locale, nationale ou internationale, tous en conformité avec les procédures du PNUD

La gestion des ressources du Projet sera régie par le principe de mise à disposition d'avances de fonds sur une base trimestrielle pour les contrats et dépenses directement gérés par le Gouvernement (DGFRN). Toutefois, en attendant l'évaluation des capacités de l'agence de mise en œuvre du Projet, cette gestion devra se conformer aux dispositions du mémorandum du PNUD en date du 16 décembre 2008 et relatif à la gestion des avances de fonds en faveur des projets mis en œuvre sous la modalité d'Exécution Nationale (NEX).

Le Ministère à travers la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) prend toutes les dispositions nécessaires requises pour mettre à la disposition de l'équipe du Projet des locaux et des bureaux fonctionnels. Pour renforcer sa capacité en vue de la mise en œuvre diligente des activités du projet.

2.1- Cadre de mise en œuvre

Les organes du projet se présentent comme suit :

Un comité de pilotage : présidé par le Secrétaire Général du MEHU sera mis en place dont le rôle est de fixer les orientations stratégiques.

Il est composé :

Gouvernement : de Ministère du développement (l'UGC/UNDAF), le ministère de l'intérieur (DPPC), le MEHU (la DGFRN, l'IGN), le ministère du transport (DNM, ASECNA), le ministère de l'Agriculture (DPP), le ministère de l'Energie (DG Eau, DG Energie)

Partenaires techniques et financiers : la DUE, le PNUD et autres PTF cofinancer du projet
Communes et autres acteurs locaux : ANCB, Associations Professionnelles d'appui aux Communes et impliquées dans la production de Cartographie, exploitants forestiers

Une unité de gestion (UGP) : assure la gestion quotidienne du projet. Elle est constituée, en complément de l'unité de coordination du PIFSAP, d'un conseiller technique principal (CTP), appuyé d'un gestionnaire/administrateur, des Volontaires des Nations Unies, ainsi que du personnel d'appui.

Le CTP est responsable de la planification des interventions du projet, de l'organisation et de la gestion des activités du projet, de l'organisation et de la coordination des appuis aux Communes, du suivi et de la gestion de l'information et du reporting du PAPDFGC pendant la durée de son contrat. Des mécanismes de concertation et de coordination des intervenants sont développés ou renforcés au niveau du département de l'Ouémé, entre les Communes et au sein des Communes et des communautés.

Le Coordonnateur du PIFSAP assure le Secrétariat du Comité. Le Comité de pilotage se réunit en session ordinaire deux fois par an pour apprécier le niveau d'exécution des activités planifiées et formuler des orientations pour la suite. Il prend ses décisions par consensus, ou à défaut, à la majorité absolue de ses membres présents y compris l'approbation des plans de travail du projet, des rapports d'activités et des révisions budgétaires. Il peut se réunir en session extraordinaire, si les circonstances l'exigent et sur convocation de son Président.

Le Coordonnateur du projet sous la supervision du Directeur National du Projet se chargera de la coordination et de la planification de l'ensemble des activités du projet en assurant la cohérence et la synergie des interventions des différents partenaires, le suivi – évaluation et le reporting. Le Coordonnateur du Projet est l'ordonnateur pour ce qui est de la gestion financière quotidienne du projet. (cf. Termes De Référence joint)

Le rôle d'assurance qualité du projet sera joué par le Chargé de Programme Environnement et le Chargé de Suivi Evaluation du Programme au PNUD en lien avec le Coordonnateur du projet. Ce dernier effectuera un suivi rapproché du projet et rend compte au Comité de pilotage.

Les avances de fonds sont virées trimestriellement dans un compte ouvert à cet effet dans une banque et cosignées par le Coordonnateur du projet, le Directeur National du Projet, et le Responsable Administratif et Financier.

2.1.5.2- Expert en Cartographie et SIG

Sous la supervision directe du Coordonnateur, il assure spécifiquement la **conception et gestion bases des données geo-référenciées (SIG)**. Ce professionnel fera le lien entre gestion des Informations du projet, S&E, GIS et reporting.

2.1.5.3- Expert en Suivi Evaluation

Sous la supervision directe du Coordonnateur, il assure spécifiquement les produits techniques (rapports trimestriels, semestriels, annuels, d'évaluation à mi-parcours) dans le développement d'un mécanisme de suivi-évaluation et sa mise en œuvre impliquant toutes les parties prenantes tant au niveau national que local ; détermine la situation de référence pour les indicateurs (Baseline) du projet ; fournit l'expertise technique et des conseils à toutes les composantes du projet et assiste le Coordonnateur du projet dans la mise en œuvre des activités comme stipulé dans le document de projet / le plan de travail.

2.1.5.4- Responsable Administratif et Financier

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le responsable Administratif et Financier assure la gestion financière, l'exécution et le suivi quotidien des dossiers administratifs et financiers du projet conformément à son cahier de charge.

2.1.5.5- Secrétaire

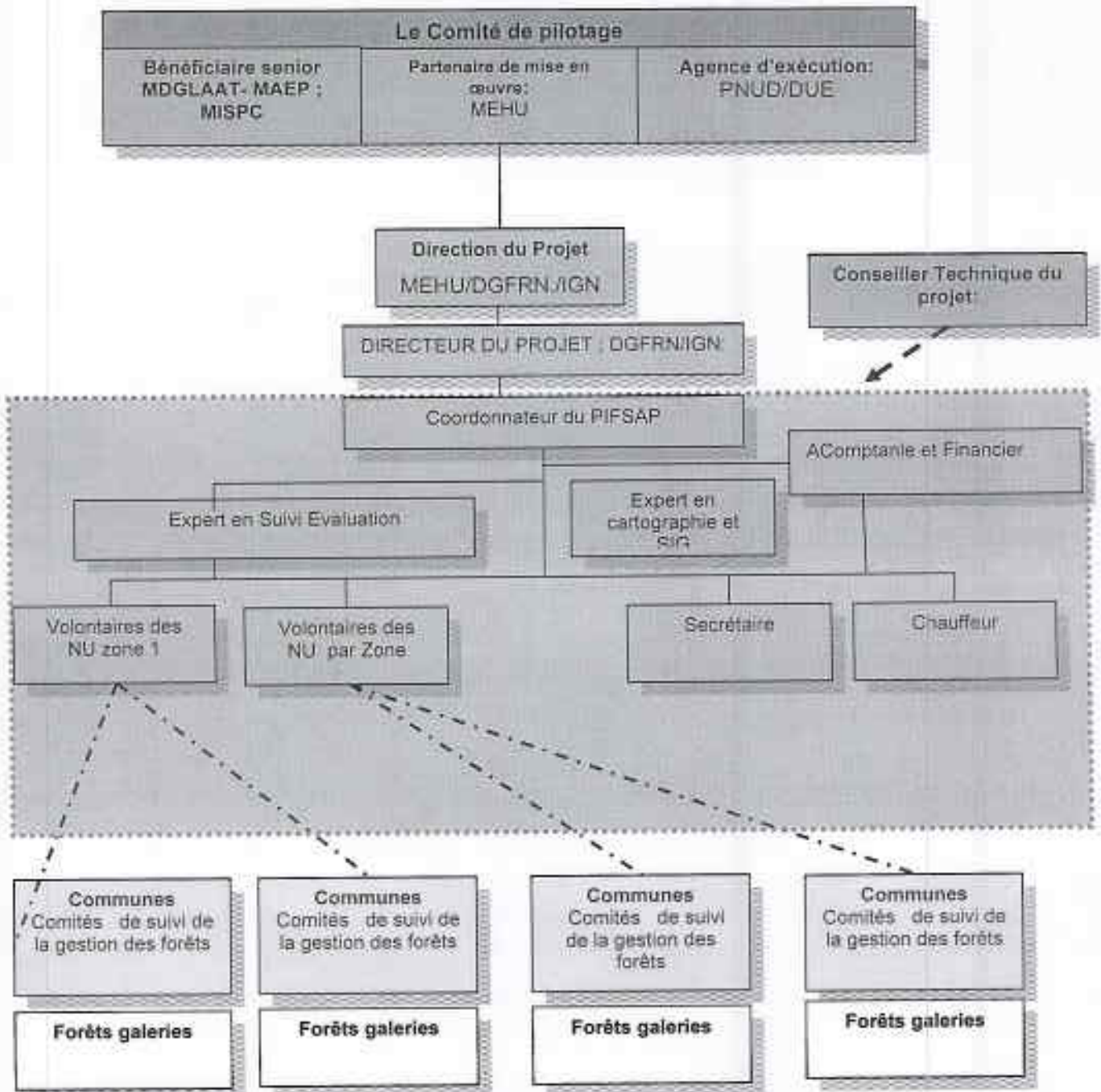
Sous la supervision directe du Responsable Administratif et Financier, il accueille les visiteurs, reçoit les appels téléphoniques, traite les courriers, assure le classement et l'archivage des documents du projet, tient l'agenda du Coordonnateur, prépare les dossiers du personnel; élabore les comptes rendus de réunion, les procès verbaux de dépouillement.

2.1.5.6- Chauffeur

Sous la supervision directe du Gestionnaire Administratif et Financier, il conduit l'équipe du projet lors de ses déplacements; assure la distribution des courriers, la visite technique régulière du véhicule du projet, la propreté, la sécurité et le bon état du véhicule du projet.

Le diagramme ci-dessous illustre la composition du cadre de mise en œuvre :

Structure d'organisation du projet



3. Les arrangements d'audit

Le partenaire de mise en œuvre du projet doit soumettre tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD au Bénin, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le projet doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé avec le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD, conformément aux directives et termes de références mises à disposition par ce dernier.

L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition.

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.

4. Les accords de propriété intellectuelle et d'utilisation du logo du PNUD par les projets.

4.1. Droit d'auteur

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : « le PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD.

Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »

4.2. Utilisation du logo

Les logos du PNUD et de l'Union Européenne doivent être utilisés dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par le PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet sera indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a pas d'exceptions à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont la participation doit être signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première page de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions spécialisées ou organismes partenaires.

4.3. Respect de l'avis de non-responsabilité.

Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis devraient contenir la déclaration suivante : « Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres. » Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

III- CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi & évaluation du projet sera mené conformément aux procédures établies par le PNUD et le UE et sera fourni par l'équipe du projet et le Bureau National du PNUD (PNUD-CO)

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après:

Au cours du cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Team Leader doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.
- Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team leader pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses, chaque trimestre par l'équipe de Composante du PNUD et l'Unité de Coordination et d'Appui à la Gestion du Programme, à la revue du Comité Technique de Gestion du projet, dans le cadre de la revue trimestrielle de composante sous le leadership du Comité de Pilotage du Programme Cadre.
- Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

A la fin de l'année

- **Rapport de Revue Annuelle:** Un rapport de revue annuelle doit être préparé par le Coordonnateur du Projet en collaboration avec le Team Leader et l'Unité de Coordination et d'Appui à la Gestion du Programme, et partagé avec le Comité Technique du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.
- **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet sera conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

➤ **Contrôle Qualité des Résultats d'Activité du Projet.**

Produit visé Produit 1 L'intensité des inondations dans les communes du bassin du fleuve Ouémé est limitée		
Résultat d'Activité : 1.1	Un système fonctionnel d'alerte précoce (SAP) et d'information sur les inondations dans la vallée du fleuve Ouémé est établi ou renforcé et utilisé	Date de début : avril 2013 Date de fin : décembre 2013
But	Mise en place d'un mécanisme de suivi climatique	
Description	Renforcement de capacité des acteurs locaux	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre de communes disposant d'un SAP fonctionnel	Comptage	Juillet 2013

Produit visé Produit 1 L'intensité des inondations dans les communes du bassin du fleuve Ouémé est limitée		
Résultat d'Activité 1.2:	Les PDC, les budgets et autres document de planification des communes intègrent les problématiques de l'environnement et des changements climatiques	Date de début : avril 2013 Date de fin : décembre 2013
But	Faciliter une meilleure prise en compte des préoccupations de l'environnement et des changements climatiques dans les programmes et projets de développement à la base	
Description	Promotion des stratégies et technologies et activités respectueuses de l'environnement	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. nombre de communes ayant verdis leurs PDC	Evaluation	Dec 2013
2. part des budgets communaux réservés aux préoccupations de l'environnement	evaluation	Dec 2013
3. nombre d'activités menées sur le terrain	Evaluation	Déc 2014

Produit visé : Produit 1 L'intensité des inondations dans les communes du bassin du fleuve Ouémé est limitée		
Résultat d'Activité : 1.3	Des actions d'adaptations contre les effets des inondations sont mises en œuvre dans les communes bénéficiaires	Date de début : avril 2013 Date de fin : décembre 2017
But	Renforcer les capacités des acteurs dans la mise en œuvre de stratégies et mesures d'adaptations	
Description	Le développement des pratiques et techniques pour réduire les effets des inondations sur la vie des populations vulnérables	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre de communes ayant développés des actions d'adaptation contre les effets des inondations	Comptage	Déc 2013
2. types et impacts des actions	Evaluation	Déc 2015

Produit visé : Produit 2 La dégradation et l'empiètement des forêts galeries du bassin de l'Ouémé sont limités et prennent fin		
Résultat d'Activité : 2.1	Une politique et un cadre juridique pour permettre une extension des aires protégées à travers l'intégration des forêts galeries comme aires de conservation communautaires sont élaborés et mis en œuvre	Date de début : avril 2013 Date de fin : décembre 2017
But	Faciliter la reconnaissance légale des forêts galeries et une sécurisation des investissements pour la préservation de la biodiversité	
Description	Des appuis légaux pour renforcer les efforts de conservation des communautés	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre d'arrêté de reconnaissance légale	Comptage	Déc 2013
2. nombre de formations disposant d'un acte de reconnaissance légale	Evaluation	Déc 2013

Produit visé : Produit 3 Des modèles d'utilisation durables autour des forêts galeries sont mis en œuvre en guise de démonstration de façon durable		
Résultat d'Activité : 3.1	Des régimes de gestion durable des forêts galeries et des zones tampons sont définis en partenariat avec les institutions et les communautés	Date de début : janvier 2013 Date de fin : décembre 2013
But	Faciliter une gestion durable et une meilleure préservation de la biodiversité des forêts galeries	
Description	Des formes simplifiées d'aménagement et de gestion durables des ressources sont adoptées	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre de plans simplifié de gestion élaborés de façon participative	Comptage	Déc 2013
2. nombre de formations disposant d'un plan simplifié de gestion opérationnel	Evaluation	Déc 2013

Produit visé : Produit 3 Des modèles d'utilisation durables autour des forêts galeries sont mis en œuvre en guise de démonstration de façon durable		
Résultat d'Activité : 3.2	Des kits de soutien à la production durable de PFNL, plantes médicinales, services d'écotourismes sont développés et utilisés	Date de début : janvier 2013 Date de fin : décembre 2013
But	Faciliter une gestion durable et une meilleure préservation de la biodiversité des forêts galeries	
Description	Des actions de promotions de PFNL, et des activités sont développées autour des forêts galeries	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre de projets pilotes mis en œuvre	Comptage	Déc 2013

par les communes et les communautés		
2. types et impacts des projets pilotes	Evaluation	Déc 2013

Produit visé : Produit 4 Des données SIG et de nouvelles cartes topographiques couvrant l'ensemble du territoire béninois sont réalisées et permettent d'informer les décideurs politiques		
Résultat d'Activité : 4.1	La couverture nationale en imagerie satellites de haute résolution est complétée et un SIG développé	Date de début : janvier 2013 Date de fin : décembre 2013
But	Faciliter l'actualisation de la base de données cartographique du Bénin et la disposition d'une cartographie de base fiable	
Description	Des bases de données spécialisées sur la protection forestière sont disponibles pour une meilleure géo-référenciassions des forêts	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre de communes couvertes par les images satellitaires	Comptage	Déc 2013
2. types et qualité des services de cartographie fournis par l'ING et les autres structures producteurs de cartes	Evaluation	Déc 2013

Produit visé : Produit 5 Les capacités de l'ING et des structures productrices de cartes sont renforcées pour l'utilisation et la gestion des outils SIG		
Résultat d'Activité : 5.2	L'ING et les autres structures publiques et privées du Bénin sont formées au traitement des images satellitaires, à la gestion des SIG et à l'utilisation des stations permanentes	Date de début : janvier 2013 Date de fin : décembre 2013
But	Faciliter l'actualisation de la base de données cartographique du Bénin et la disposition d'une cartographie de base fiable	
Description	Des outils SIG sont développés et la couverture nationale en cartographie fiable est réalisée	
Critère qualité Avec quels indicateurs sera-t-il mesuré le résultat d'activité	Méthode de Contrôle Qualité Moyen de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint ou pas ?	Date de contrôle Quand sera le contrôle qualité ?
1. Nombre de communes couvertes par les images satellitaires	Comptage	Déc 2013
2. types et qualité des services de cartographie fournis par l'ING et les autres structures producteurs de cartes	Evaluation	Déc 2013

IV - CADRE JURIDIQUE

Ce document, ensemble avec le CPAP signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD et qui est incorporé par référence, constituent ensemble le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base, et tous les arrangements du CPAP sont appliqués à cet document.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la responsabilité de la sauvegarde et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sous la responsabilité du partenaire, sont du ressort du partenaire de réalisation.

Ainsi il doit

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,
- b) Assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de réalisation, s'accorde à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie par la résolution 1267 (1999). Ce texte doit être contenu dans tout contrat ou accords avec des tiers dans le cadre de ce projet.

ANNEXES

- **Analyse du Risque:** Une évaluation des risques qui peuvent affecter le projet est conduite au cours de la formulation, conformément au format standard du Journal des Risques.
- **Procurement Plan**
- **Termes de Référence:** les TDR des personnels clés du projet doivent être développés et attachés

- **Mémoire du PNUD en date du 16 décembre 2008 relatif à la gestion des avances de fonds en faveur des projets mis en œuvre sous la modalité d'Exécution Nationale (NEX)**

JOURNAL DES RISQUES

Titre du Projet: Projet d'intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées du Bénin

N°	Description	Date d'identification	Type	Impact & Probabilité	Mesures/Réponses de Gestion	Responsable	Elaboré, mise à jour par	Date de dernière mise à jour	Situation
1	Faible adhésion des acteurs pertinents (ex : autorités communales, institutions partenaires, autorités traditionnelles et, groupes communautaires)	Septembre 2012	STRATÉGIQUE	P : Probable I : Elevé	Le succès du projet dépendra de la participation et de l'engagement de tous les acteurs concernés, y compris «la bonne combinaison» des autorités traditionnelles, autorités municipales et nationales, ONG et centres de recherche. Une forte implication de tous les partenaires institutionnels (surtout de la DGFRN, l'IGN, le CENATEL, des Communes) et des communautés géant les forêts existantes est essentielle pour assurer la durabilité et l'efficacité de l'action.	Equipe de projet	Equipe du PNUD	Décembre 2013	Potentiel
2	La territorialité institutionnelle des communes, le manque de formation et d'assistance technique pourraient entraver la réalisation des résultats du projet.	Août 2011	organisationnel	P : peu probable I : élevé	L'engagement des Communes et des communautés dans la réalisation de plans d'aménagement des forêts, la régénération des forêts dégradées et la création de formation communale et communautaires à caractère commercial. Le projet mettra l'accent sur les processus participatifs impliquant tous les acteurs œuvrant à forger des partenariats efficaces entre les différents acteurs. Les autorités communales seront particulièrement ciblées afin de promouvoir leur participation dans la gestion forestière et les accords de conservation. Le renforcement des capacités et un appui organisationnel à tous les acteurs concernés permettront d'éviter que certains entités dominent la mise en œuvre du projet et alièrent d'autres en participant aux activités.	Equipe de projet	DNP	Décembre 2013	Potentiel
3	Les Conflits fonciers et conflits entre groupes d'acteurs et groupes d'intérêts spéciaux peuvent entraver la réalisation des résultats du projet.	Août 2011	Politique	P : peu probable I : élevé	La clarification du statut juridique des forêts galeries et leur reconnaissance légale comme aires protégées est essentielle pour éviter les blocages des activités de création de ceinture verte et de restauration des galeries forestière le long du fleuve Ouémé.	Equipe de projet	DNP, PNUD	Décembre 2013	Potentiel

			<p>Un des Extrants attendus du projet est l'établissement de partenariats entre l'Etat central, les autorités locales, les groupes traditionnels et d'autres partenaires pour la cogestion durable des forêts galeries. Ce processus sera soutenu par le projet à travers des processus participatifs, la réalisation du consensus, la résolution des conflits et le renforcement des capacités, avec la priorité sous-jacente de conflits de préemption qui pourraient autrement compromettre la réussite du projet.</p>			Décembre 2013	Potentiel
4	<p>Le cadre juridique des forêts galeries reste inchangé et les forêts galeries ne peuvent pas être incorporées le système national des aires protégées.</p>	MARS 2011	REGLLEMENT AIRE	<p>P : Modérém ent Probable 1 : Elevé</p>	<p>La DGFRN s'est engagée à promouvoir toutes les modifications réglementaires nécessaires pour permettre aux forêts galeries de faire également partie du domaine forestier public et en tant que zones de conservation à intégrer dans le système national des aires protégées.</p>	Equipe de projet	Equipe de projet